



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

29/11/2024

Date d'affichage

29/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..!..!...

et publication du :

12/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

Etai(ent) absent(s) :

Mme LECLERCQ Karine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-096 : PROJET D'ENGAZONNEMENT DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Monsieur le Maire rappelle que du fait de l'interdiction d'utilisation des désherbants, il est difficile d'entretenir correctement le cimetière. Une solution serait envisageable : engazonner les allées du cimetière.

Il propose un devis de la société Les Floralies Givetoises qui propose un engazonnement des allées du cimetière pour la somme de 4 050 € HT.

Le Conseil Municipal,

Décide de retenir le devis de la société Les Floralies Givetoises d'un montant de 4 050 € HT pour l'engazonnement des allées du cimetière.

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,



Mairie de Fromelennes
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr